

DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 17 MARS 2022

OBJET : Demande de subvention à la DRAC pour l'action « C'est mon patrimoine »

Nombre de membres du Bureau	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres en exercice	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 8 représentant 8 voix

N° : 010/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 17 mars, le Bureau régulièrement convoqué, s'est réuni à Brignoles, dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
Il examine le point n°4 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Michel GROS, préside

DELEGUES DES EPCI :

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

M GROS – D BREMOND - JC FELIX – J PAUL - N RULLAN – F PERO – G FABRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN – N BREMOND

Le Pays d'art et d'histoire a répondu à l'appel à projet « C'est mon patrimoine » lancé par la DRAC. Cet appel à projet a pour objectif de sensibiliser des jeunes de 6 à 18 ans, éloignés de la culture et du patrimoine, à leur cadre de vie. Le projet proposé par le Pays d'art et d'histoire a été retenu par la DRAC.

PROJETS

Cette année, le Pays d'art et d'histoire souhaite faire découvrir leur patrimoine aux enfants des villages de Barjols et Bras, éloignés de l'offre culturelle, au travers de plusieurs disciplines artistiques différentes : l'écriture et le modelage pour les uns, la broderie et la danse pour les autres. Pour cela, il fait appel à trois artistes du territoire, Eric Blanco, Claudie Lenzie et Caroline Brotons. A Barjols c'est au travers de l'écriture et de moulages que le monument aux morts sera étudié. A Bras, les enfants exploreront leur territoire à travers la danse, pour certains d'entre eux, et la couture et la broderie pour les autres. A chacun sa discipline, à chacun sa découverte.

En amont de chaque intervention des artistes, le Pays d'art et d'histoire rencontrera les animateurs des centres de loisirs afin de les sensibiliser au projet et au patrimoine de leur commune afin de bien définir les contours du projet.

Une médiatrice interviendra en introduction ou au cours du projet afin d'apporter les connaissances qui enrichiront le travail artistique réalisé avec les enfants.

MOYENS NECESSAIRES (fonctionnement) :

La subvention demandée pour ces actions s'élève à **5 000 €** et est répartie selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation artistique	5 000 €	DRAC	5 000 €
Coordination et interventions PAH	3 500 €	SMPPV	3 500 €
TOTAL	8 500 €		8 500 €

LE BUREAU

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide à l'unanimité de :

- De solliciter auprès de la DRAC une subvention de 5 000 € pour l'action « C'est mon patrimoine » conformément au plan de financement ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

Le Président du Syndicat Mixte



Michel GROS